

TDR pour la production de deux courtes vidéos en français et traduites en 9 langues locales sur la sensibilisation sur le paludisme et la SMNI_REACH Malaria/CRS Guinée

Référence_GN6175

1- Objectifs

CRS recherche auprès des sociétés de la place des devis pour la production de deux courtes vidéos en français et traduites en 9 langues locales sur la sensibilisation sur le paludisme et la santé maternelle, néonatale et infantile.

2- Accords de Services Souhaités

L'agence de communication devra fournir les services suivants et se conformer aux descriptions ci-dessous :

- **Objectif général :**

Produire deux vidéos courtes, attractives et culturellement adaptées visant à améliorer les connaissances, attitudes, normes sociales et pratiques des populations en matière de :

- ✚ Prévention et prise en charge du paludisme ;
- ✚ Santé maternelle, néonatale et infantile.

- **Objectifs spécifiques :**

Les vidéos devront permettre de :

Vidéo 1 : Prévention et prise en charge du paludisme

- ✚ Promouvoir l'utilisation correcte et systématique des MILDA ;
- ✚ Encourager le recours rapide aux soins dès l'apparition d'une fièvre ou d'une notion de fièvre ;
- ✚ Réduire l'automédication ;
- ✚ Renforcer la confiance envers les services de santé ;
- ✚ Valoriser les comportements protecteurs au sein du ménage.

Vidéo 2 : Santé maternelle, néonatale et infantile

- ✚ Encourager les femmes enceintes à commencer précocement les consultations prénatales ;
- ✚ Promouvoir l'adhésion au Traitement Préventif Intermittent (TPIg) à partir de la 13ème semaine de grossesse ;
- ✚ Encourager le respect des rendez-vous pour les doses successives de SP ;
- ✚ Renforcer l'adhésion à la vaccination de routine ;

- ✚ Encourager l'accouchement assisté par un agent de santé qualifié
- ✚ Promouvoir l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois
- ✚ Encourager la consultation post natale
- ✚ Promouvoir le rôle du conjoint et de la famille dans l'accompagnement de la femme enceinte.

- **Approche creative attendue:**

Les vidéos devront s'appuyer sur les principes de la Communication pour le Changement Social et de Comportement et intégrer les enseignements du MBS 2025.

L'approche devra:

- ✚ Mettre en scène des situations réelles de la vie quotidienne ;
- ✚ Valoriser les comportements positifs ;
- ✚ Montrer des personnages auxquels les communautés peuvent s'identifier ;
- ✚ Mettre en évidence les bénéfices individuels, familiaux et communautaires des comportements recommandés ;
- ✚ Corriger les croyances erronées sans stigmatisation ;
- ✚ Encourager le dialogue familial et communautaire ;
- ✚ Faire intervenir des modèles positifs (mère, père, belle-mère, agent de santé, leader communautaire, etc.).
- ✚ Les vidéos devront privilégier une narration émotionnelle, engageante et orientée vers l'action.

- **Cibles principales:**

- ✚ Femmes enceintes ;
- ✚ Mères d'enfants de moins de cinq ans ;
- ✚ Pères et conjoints ;
- ✚ Parents et gardiens d'enfants.

- **Cibles secondaires:**

- ✚ Leaders communautaires ;
- ✚ Leaders religieux ;
- ✚ Relais communautaires ;
- ✚ Agents de santé ;
- ✚ Associations de femmes ;

- ✦ Jeunes et adolescents.

- **Messages clés:**
- **Vidéo 1: Paludisme**

- ✦ Toute la famille doit dormir sous moustiquaire chaque nuit et toute l'année.
- ✦ Le paludisme peut être grave mais il peut être prévenu.
- ✦ Toute fièvre doit être considérée comme une urgence.
- ✦ En cas de fièvre, consulter immédiatement un agent de santé.
- ✦ Éviter l'automédication.
- ✦ Le diagnostic et le traitement du paludisme sont disponibles dans les structures de santé.

- **Vidéo 2 : Santé maternelle et infantile**

- ✦ Dès le début de la grossesse, rendez-vous au centre de santé.
- ✦ La consultation prénatale protège la mère et l'enfant.
- ✦ À partir du troisième mois de grossesse, prendre la SP sous supervision de l'agent de santé.
- ✦ Respecter tous les rendez-vous de CPN.
- ✦ Faire vacciner l'enfant selon le calendrier recommandé.
- ✦ Un enfant complètement vacciné est mieux protégé contre les maladies.

- **Ton et style:**

Les vidéos devront être:

- ✦ Positives ;
- ✦ Émotionnelles ;
- ✦ Inspirantes ;
- ✦ Culturellement adaptées ;
- ✦ Respectueuses des normes sociales locales ;
- ✦ Faciles à comprendre pour les populations peu alphabétisées.
- ✦ Le ton devra être motivant, rassurant et orienté vers les solutions.

- **Caractéristiques techniques:**

- a) Nombre de vidéos : Deux (2) vidéos
- b) Durée : 3 à 5 mn par vidéo
- c) Langues

Version originale : Français

d) Versions traduites :

1-Maninka, 2-Soussou, 3-Poullar, 4-Mikhiforè, 5-Diakanké, 6-Landouma, 7-Koniagui, 8-Kpèlè
9-Kissi.

e) **Formats attendus**

- MP4 Full HD (1920 x 1080) ;
- Version projection communautaire ;
- Version télévision ;
- Version réseaux sociaux (format vertical et carré).

f) **Sous-titrage**

- Français ;
- Langues nationales selon les versions.

• **Livrables attendus:**

Le prestataire devra fournir:

- ✦ Deux scripts validés ;
- ✦ Deux vidéos finales en français ;
- ✦ Les neuf versions linguistiques de chaque vidéo ;
- ✦ Les fichiers sources et projets de montage ;
- ✦ Les voix-off ;
- ✦ Les sous-titres ;
- ✦ Un chronogramme détaillé de production ;
- ✦ Un budget détaillé.

• **Critères de sélection:**

- ✦ Le prestataire devra démontrer :
 - ✦ Une expérience avérée en production audiovisuelle de communication sociale ;
 - ✦ Une expérience dans la production de vidéo dans le domaine de la santé publique ou du développement ;
 - ✦ Une capacité de tournage et d'adaptation linguistique dans plusieurs langues nationales ;
 - ✦ Une bonne compréhension des approches CCSC et SBC ;

- ✦ Une capacité à produire des contenus conformes aux standards de qualité de CRS et du Ministère de la Santé.
- **Conception et preproduction:**
 - ✦ Développer un scénario détaillé en collaboration avec notre équipe de communication.
 - ✦ Proposer un script complet pour approbation.
 - ✦ Planifier et organiser toutes les logistiques nécessaires pour le tournage.
- **Production :**
 - ✦ Assurer le tournage des vidéos avec une qualité professionnelle.
 - ✦ Fournir et gérer l'équipement de tournage (caméras, lumières, micros, drone etc.).
 - ✦ Filmer des séquences en HD/4K pour garantir une haute qualité visuelle.
- **Postproduction :**
 - ✦ Effectuer le montage vidéo, y compris l'édition, la couleur, et l'ajout d'effets spéciaux si nécessaire.
 - ✦ Ajouter des éléments graphiques, des animations, et des infographies pour enrichir le contenu visuel.
 - ✦ Intégrer une bande sonore appropriée, y compris la musique de fond et les effets sonores.
 - ✦ Fournir des sous-titres et/ou doublage en français.
- **Livraison et Révisions :**
 - ✦ Livrer une première version des vidéos pour révision et approbation.
 - ✦ Effectuer les révisions demandées par notre équipe jusqu'à satisfaction complète.
 - ✦ Fournir la version finale de la vidéo en différents formats adaptés à la diffusion (Web, TV, réseaux sociaux).
- **Support et Maintenance :**
 - ✦ Offrir un support technique pour toute question ou problème post-livraison.
 - ✦ Proposer des services de mise à jour des vidéos si des modifications sont nécessaires dans le futur.
- **Équipements et Sécurité :**
 - ✦ Utiliser des équipements de tournage de haute qualité et à jour technologiquement.

Autres Exigences

- **Confidentialité :**

- ✚ Respecter la confidentialité de toutes les informations partagées et les contenus filmés.

- **Propriété Intellectuelle:**

- ✚ Accorder à notre organisation tous les droits d'utilisation et de diffusion des vidéos finales.

3- Exigences de CRS

Les entreprises éligibles pour les services de cette demande de devis sont :

- ✚ Les entreprises exerçant des activités dans le domaine depuis au moins deux (2) ans ;
- ✚ Les entreprises ayant un personnel avec la compétence requise pour ce type d'activité ;
- ✚ Les entreprises ayant les références d'au moins deux (2) clients (ONG Internationales, Ambassades, Sociétés Privées ou des Sociétés Minières) ;
- ✚ Les entreprises pouvant fournir au moins deux attestations de service rendus dans le domaine d'activité.

4- Couverture de la production

La production se fera à Conakry.

5- Langue du devis :

Le devis établi par le fournisseur, ainsi que toutes les correspondances et les documents relatifs au devis échangé entre le fournisseur et CRS, seront rédigés en Français.

6- Les conditions de paiement

Le paiement des factures se fera dans les 30 jours ouvrables suivant la livraison des services conformément aux termes et conditions de la commande et/ou du contrat ainsi que le dépôt de la facture finale avec la référence du bon de commande ou du contrat.

Le paiement sera fait par virement bancaire sur le compte établi au nom de la société soumissionnaire.

7- Dossiers à fournir

Les fournisseurs intéressés devront fournir :

- 1- Copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- 2- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF valable au 31 août 2026) ;
- 3- Le quitus fiscal valable au moins 31 août 2026
- 4- Une lettre de soumission de l'offre ;
- 5- Une copie signée et cachetée du code de conduite des fournisseurs fourni en annexe A
- 6- Copie remplie signée et cachetée du formulaire de déclaration de non-conflit d'intérêt ;
- 7- Les attestations de bonnes fins, contrats ou bons de commandes des réalisations antérieures.

8- Méthode et critères d'évaluation

Les devis doivent être évalués afin de déterminer l'offre de moindre coût (meilleure valeur) qui soit techniquement la plus acceptable selon les critères ci-dessous :

A- Evaluation technique :

Les offres des entreprises seront évaluées conformément à la grille présentée dans le tableau ci-dessous :

Description Générale	Critère	Points
Présentation de la société	Une présentation de la société (adresse physique, année de création, les activités menées, les préfectures couvertes, représentations à l'intérieur du pays, le nombre de staff de la société, organigramme de la société, etc...)	5
Liste de matériels	Une liste de matériel de vidéographie disponible adéquat pour la mise en œuvre du projet avec les images de chaque matériel	5
Méthodologie de travail	Une description complète de la méthodologie de travail et du mode opératoire ainsi que le nombre de personnel dédié à ce travail • Méthodologie claire, cohérent adapté au contexte de production de vidéo avec un nombre de personne adéquat : 20 points • Méthodologie moyenne adapter au contexte de production de vidéo : 12,5 points • Méthodologie incomplète : 5 points • Manque de méthodologie : 0 points	20
Expérience Générale de l'entreprise	Expérience avec les institutions et ONG de la place : fournir la liste des références et Attestation/certificat de services bien fait, indiquant le nom du client, les types de prestations fournies et la valeur hors-taxes du contrat • Plus de 2 d'expérience avec des références justifiées par des attestations/certificat et références du client : (40 points) ; • 2 d'expérience avec deux références justifiées par des attestations/certificat et références du client : 20 points • 1 d'expérience avec références justifiées par des attestation/certificat et références du client : 10 points • Pas d'expérience : 0 point	40
Expérience du Personnel Clé	Fournir CV du Personnel clé affecté à l'exécution des services (au moins 3 CV dont les expériences seront évaluées) • Plus de 3 d'expérience : 15 points • 2 d'expérience ; 10 points	15

	• Moins de 2 d'expérience : 5 points • Pas d'expérience : 0 point	
Compétences Techniques et Créativité	Evaluation des compétences techniques de l'agence en matière de production de vidéos • Qualité du portfolio fourni : exemples de vidéos antérieures, techniques utilisées (tournage, montage, post-production) : 15 points • Valeur ajoutée de la proposition technique et créative pour l'atteinte des objectifs de communication : 10 points	15
Total	Total	100

Pour passer à l'évaluation financière, une offre doit totaliser un minimum de 70 points.

B- Evaluation financière

Toutes les offres ayant totalisées un minimum de 70 points à l'évaluation technique seront évaluées sur la base de leurs offres financières.

Le soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la plus compétitive sera retenu.

Calendrier de la mission : Cette activité se déroulera sur deux semaines calendaires. Les détails liés aux jours seront transmis à l'agence qui sera retenue.

Dépôt, réception des offres

Les offres rédigées en langue française et portant clairement la mention « Termes de références pour la production de deux courtes vidéos en français et traduites en 9 langues locales sur le paludisme et la SMNI », doivent être déposées par courriel à l'adresse électronique : bids.guinee@crs.org avec la référence en Objet du message : Recrutement d'une agence de communication pour la production de deux courtes vidéos en français et traduites en 9 langues locales sur la sensibilisation sur le paludisme et la SMNI_REACH Malaria/CRS Guinée_Réf_GN6175 ou par dépôt physique à la réception du bureau de CRS de Conakry au plus tard le **lundi 12 octobre 2026 à 16h00 TU** aux adresses :

- Immeuble CRS, Nongo/Carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, Conakry B.P. 128
- T.Office : +224-664202026 / 625250324 / 656442660 | crs.org | crsespanol.org

Les questions et demandes de clarifications (d'éclaircissement) seront envoyées à l'adresse suivante : gn_procurement_members@crs.org une semaine avant la date limite de dépôt de votre candidature.

Une réponse sera partagée à tous les soumissionnaires ayant demandé des clarifications 5 jours avant la date limite de dépôt des offres.

Conakry, le 28 septembre 2026



Annexe: A

CODE DE CONDUITE DU FOURNISSEUR / FOURNISSEUR DE SERVICES_(Annexe G)

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé à respecter les principes de l'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles applicables afin d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales et pertinentes / autrement applicables et adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils mettent en œuvre ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants, comme inspiré par l'initiative Global Compact, les Principes directeurs des Nations Unies et les droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail, le code de base ETI et les politiques, procédures et normes applicables de CRS.

1) SOCIAL

- ✓ Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.¹ Toute activité sexuelle avec un enfant, définie comme une personne de moins de 18 ans, est considérée comme un abus sexuel quel que soit l'âge local de consentement.
- ✓ Avoir des mécanismes en place pour prévenir, traiter et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.
- ✓ Soutenir la protection des droits de l'homme internationalement proclamés et interdire le travail forcé, obligé et involontaire et le travail des enfants.
- ✓ Ne recrutez ni n'employez d'enfants de moins de 15 ans. Ne recrutez pas et n'employez pas d'enfants de moins de 18 ans pour des travaux qui sont mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfèrent avec la scolarité.
- ✓ Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- ✓ Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et des pratiques potentiellement illégales de la direction ou des employés.
- ✓ S'engager à protéger les journalistes ou les dénonciateurs contre les représailles.
- ✓ Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective tels que définis dans les lois applicables.
- ✓ Veiller à ce que les salaires et les heures de travail soient conformes aux normes juridiques nationales.

2) GOUVERNANCE

- ✓ Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
- ✓ Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations d'affaires.
- ✓ Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- ✓ Interdire les cadeaux à des agents publics ou privés qui visent à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
- ✓ Respectez la vie privée et les informations confidentielles de tous vos employés et partenaires commerciaux, et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
- ✓ Mettre en place des normes de protection et de gestion des données qui concernent la collecte, la sauvegarde, l'assainissement et l'élimination des données. Le propriétaire des données est au courant des conditions et des conditions de fourniture des données et donne son consentement conformément aux valeurs et principes des données responsables de CRS.
- ✓ Mettre en œuvre une politique et une procédure de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent le respect des lois, réglementations et normes applicables.

Reportez-vous aux pages 6 et 7 de la politique de CRS sur la sauvegarde pour plus de détails sur les pratiques d'exploitation interdites, y compris la fourniture de services sexuels commerciaux, les pratiques d'emploi et les relations avec les bénéficiaires qui sont abusives ou abusives.

3) ENVIRONNEMENT

- ✓ Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- ✓ Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et la mise au rebut sûrs et respectueux de l'environnement de vos produits.
- ✓ S'assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits satisfont aux exigences applicables.
- ✓ Protégez la vie et la santé de vos employés et voisins, ainsi que le grand public contre les dangers inhérents à vos processus et produits.
- ✓ Utiliser les ressources efficacement, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets, ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

Étant donné que CRS est bénéficiaire de nombreuses subventions ou contrats fournis par des donateurs gouvernementaux, publics et privés, tous les fournisseurs et prestataires de services sont informés par la présente que d'autres mesures de conformité spécifiques aux donateurs peuvent être incluses dans l'instrument juridique par lequel les biens ou services sont achetés.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou des évaluations de diligence raisonnable pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non-respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, CRS vous oblige à signaler par l'un des canaux suivants:

- Au Management de CRS
- Site de dénonciation de CRS: <http://bit.ly/crshotline>
- Courriel: alert@crs.org

- Téléphone/Skype: 1-866-295-2632
- Courriel: (marquez « Confidentiel »)

Attention: General Counsel
Catholic Services de secours
228 W. Lexington Street
Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en vous conformant à votre propre code de conduite ou aux politiques d'entreprise qui englobent ces normes.

En acceptant les affaires de CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez implicitement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.

Annexe B : Formulaire des exigences de conflit d'intérêt

Le document suivant fait partie de cette demande de devis et doit être rempli et renvoyé avec votre offre.

Les devis doivent être remplis conformément aux instructions contenues dans cette demande. Les devis doivent être remplis en **français**, signés et renvoyés à CRS avant la date et heure limite indiquée.

Les termes et conditions de CRS applicables aux biens et services s'appliqueront à tout ordre ou contrat d'achat résultant. Une copie des termes et conditions de CRS applicables aux biens et services est fournie à l'annexe F.

Je soussigné, après avoir lu les *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* du de la demande de devis n° **CRS- TDR_GN6175** énoncées dans le document ci-joint, offre ainsi de fournir les biens et services spécifiés dans cette demande de devis au prix ou aux prix indiqués, conformément à toutes les spécifications établies, et sous réserve des *termes et conditions de CRS applicables aux biens et services* établies ou spécifiées dans le document.

Je soussigné déclare que :

- A) Notre société et notre personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans aucune activité qui pourrait représenter, si nous sommes retenus, un conflit d'intérêts avec CRS.
- B) Notre société confirme que l'offrant ou les sous-traitants n'ont pas été associés, ou qu'ils n'ont été nullement impliqués, directement ou indirectement, dans la préparation du projet, du cahier des charges et/ou d'autres documents utilisés dans le cadre de cet appel d'offres
- C) Notre société, ses sociétés affiliées ou filiales (y compris les sous-traitants ou les fournisseurs de n'importe quelle partie du contrat) n'ont pas été déclarées inéligibles par CRS conformément à la clause 9 : Éligibilité
- D) Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de cadeau et/ou faveur de quelque nature que ce soit en échange de cette demande de devis et ne le ferons jamais au cours de l'exécution de tout contrat attribué.

Je soussigné, _____ (Nom du signataire autorisé) _____, certifie que je suis _____ (fonction) _____ de _____ (dénomination légale de la société) _____; qu'en signant cette demande de devis pour et au nom de (dénomination légale de la société) _____ je certifie que tous les renseignements contenus dans ce document sont exacts et véridiques et que la signature de cette offre relève de mes compétences.

(Signature)

(Nom)

(Fonctions)

(Date)

Fournir le nom et les coordonnées du contact principal de votre entreprise pour ce devis

Nom : _____ Fonctions : _____

Adresse postale (rue, numéro, ville, province/état, pays) : _____

N° de tél. : _____

Courriel : _____

Offre valable jusqu'au : _____ (Date)_____ Doit être au moins de [nombre de jours]
jours

Devise de l'offre : _____

Paie ment à _____ [Insérer le nombre de jours identique à celui de l'article 6] jours
accepté (cocher d'une croix)

___ ☐ _ OUI

___ ☐ _ NON

Tous les devis doivent être reçus à l'adresse postale ou courriel indiqué ci-dessous au plus
tard le :

Date : Le lundi 12 octobre 2026

Heure : 16h00 GMT

**Immeuble CRS, Nongo/Carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, Conakry B.P. 128
Conakry**

Les offrants sont responsables du dépôt du devis dans les délais impartis.